



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des ressortissants sénégalais établis au Canada que, conformément aux dispositions du décret n°2017-310 du 13 février 2017, portant révision exceptionnelle du fichier électoral, les listes électorales provisoires sont disponibles au niveau de l'Ambassade du Sénégal à Ottawa, au 57 Marlborough Avenue.

Toute personne qui fait l'objet d'une omission ou dont l'inscription ou la demande de modification n'a pas été correctement effectuée peut solliciter son intégration ou la correction de sa situation sur la liste électorale auprès de la commission administrative, sur présentation de son récépissé de maintien ou d'inscription, dans un délai de quinze (15) jours.

Ottawa, le 23 mai 2017.